

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS VIGANAIS**RÉUNION DU MERCREDI 15 SEPTEMBRE 2021
CONSEIL DE COMMUNAUTÉ**

Le Conseil de Communauté de la Communauté de Communes du Pays Viganais se réunira en séance ordinaire, **le mercredi 15 septembre 2021 à 18h00**, salle communale d'Avèze.

Fait à Le Vigan, le 8 septembre 2021

Le Président,

**ORDRE DU JOUR**

- Budget : Répartition de l'enveloppe du Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communes pour 2021
- Budget Général - Décision modificative n°1
- Budget ZAE La Plaine - Décision modificative n°1
- Création d'un budget annexe pour la gestion des ordures ménagères au 1^{er} janvier 2022
- La Condamine - Tarifs de location de bureaux
- Multi accueil collectif de jeunes enfants - Avenant n°10 au règlement de fonctionnement
- Demande d'aides financières pour l'organisation du Festival "Là-bas, Vu d'ici" - Edition 2022
- Demande d'aides financières pour la saison culturelle 2022
- Demande d'aides financières pour le fonctionnement de l'Ecole de Musique - Exercice 2022
- Demande d'aides financières pour le projet "Tous à l'Orchestre"
- Ressources Humaines : Actualisation des postes de l'Ecole de Musique et détermination du nombre global d'heures d'enseignement pour le projet "Orchestre à l'Ecole"
- Ressources Humaines - Adhésion au service prestations de conseils en organisation auprès du centre de gestion du Gard
- Demande d'aides financières pour la mise aux normes des pistes DFCI G 43, G 44 et G 48
- Pistes DFCI - Programme 2022 : Servitudes de passage et d'aménagement
- Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères : Exonération des contribuables assujettis à la redevance spéciale
- Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers Année 2020
- Demande d'aides financières pour la réalisation d'une étude de faisabilité sur deux projets de réseaux de chaleur techniques
- Non intégration de la digue de Tuber dans un système d'endiguement
- Approbation du tarif de location pour la mise à disposition de locaux au sein de la Maison de la formation pour l'antenne IFSI et IFAS de l'IFMS du CHU de Nîmes
- Attribution de subventions aux acteurs économiques locaux
- Approbation du règlement d'intervention en faveur des entreprises
- Informations relatives à l'exercice de la délégation de pouvoirs accordée au Président
- Remerciements
- Questions diverses

Afin de veiller au respect des prescriptions sanitaires en vigueur, la présence du public sera possible et autorisée dans la limite des capacités de la salle.

Le port du masque sera obligatoire pendant toute la durée de la séance.